

Géopolitique. Comment le racisme s'empara du Rwanda

Dominique Franche montre comment l'apartheid colonial mena au génocide ethnique.
Généalogie du génocide rwandais, par Dominique Franche, Éditions Tribord, 2004,

C'est une édition remaniée et enrichie de son précédent ouvrage que Dominique Franche, spécialiste du Rwanda, donne à lire en ce dixième anniversaire des événements d'avril à juillet 1994. Un essai qui se singularise par son ambition : révéler les origines d'apartheid qui précéda le génocide lui-même et créa les conditions de sa réalisation.

À force d'entendre ou de lire des gloses sur l'antagonisme " traditionnel " Hutu-Tutsi, on finirait par en oublier cette question : qu'est-ce qu'un Hutu et qu'est-ce qu'un Tutsi ? Sans oublier la troisième composante du peuple rwandais, les Twa, qui, pour être très minoritaire, n'en est pas moins présente.

Inspirés des théories racistes du XIXe siècle, les colonisateurs – Allemands d'abord, Belges ensuite - voulurent voir dans ces catégories des " ethnies " opposées par leur origine. Les Tutsi étaient des " nilotiques ", venus d'Abyssinie conquérir les Hutu qui, eux, étaient des Bantous précédemment installés sur le territoire, tandis que les Twa, premiers habitants, seraient des " pygmoïdes " issus de la nuit des temps. Une logomachie qui servit de substrat à l'administration coloniale et aux missionnaires catholiques pour assurer leur pouvoir en jouant alternativement les uns contre les autres.

Dans un premier temps, " l'élite " tutsi contre la " plèbe " hutu ; à la fin de la période coloniale, la " majorité " hutu contre une " aristocratie " tutsi soupçonnée de menées indépendantistes, parfois accusée de sympathiser avec le leader congolais Patrice Lumumba et, derrière lui, le camp socialiste. Le peuple rwandais lui-même intériorisa ce discours et reproduisit après l'indépendance les clivages générés par l'ex-métropole. Les deux régimes successifs, de Kayibanda puis de Habyarimana, brandirent la thèse d'une " République hutu " menacée par une poignée de " nilotiques " à la volonté de puissance affirmée.

Les pogroms ne cessèrent de se multiplier (les premiers eurent lieu en 1959 durant la présence belge) chaque fois que le régime se heurtait à des difficultés, devenant une véritable technique pour souder le " peuple hutu " contre un bouc émissaire défini comme " racialement " et géographiquement étranger.

La plupart des commentateurs occidentaux ont repris cette dichotomie à leur compte. Sans seulement considérer que Hutu, Tutsi et Twa vivaient sur le même territoire, parlaient la même langue, pratiquaient une même religion et possédaient une culture unique. Ni le concept de " race " (le sang), ni celui " d'ethnie " (la culture) ne peuvent leur être appliqués. Dominique Franche : " Être hutu, tutsi ou twa était un fait purement social. En aucun cas un fait biologique pensé comme tel. Mais c'est ainsi que le conçurent les colonisateurs (.) Il a fallu de la théorie pour que soit perpétré le génocide à la machette, et cette théorie venait d'Europe. " Quitte à passer sous silence le fait que la

structure de base de la société traditionnelle était le clan. Et que chaque clan regroupait les trois composantes dont la définition pouvait varier d'une région à l'autre, même s'il est généralement admis que les Tutsi étaient plutôt les éleveurs et les guerriers, les Hutu, plutôt les agriculteurs, les Twa plutôt les chasseurs et les artisans. Mais en l'espace d'une génération, une famille pouvait passer d'une catégorie à l'autre, en fonction des mariages ou des événements économiques ayant ponctué son histoire.

" C'est la pensée raciste des colonisateurs, puis des élites acculturées, qui a figé les identités africaines ", écrit Dominique Franche. " L'irréversible séparation fut accomplie par la colonisation qui importa une dynamique sociale étrangère et stoppa celle qui était propre à la société rwandaise." Comme l'apartheid en Afrique du Sud, l'antagonisme Hutu-Tutsi devint une méthode de gestion politique entre les mains des gouvernements claniques et mafieux qui se succédèrent de 1962 à 1994. Et un alibi commode pour les lobbies et les gouvernements occidentaux qui les ont soutenus, parlant de " guerre ethnique " qui aurait existé de toute éternité, ou de " majorité " imposant sa loi à une " minorité " conspiratrice. Dans un tel contexte, user de la notion d'ethnie consiste, souligne l'auteur, à pérenniser le discours raciste d'hier tout en assurant bonne conscience à ses utilisateurs d'aujourd'hui. " Parler de guerres ethniques revient à jouer le jeu des criminels. Ce sont des guerres politiques."